

AVIS DE LIQUIDATION

Par arrêté n°3324/MEF/DC/ANSSFD/DAR/SP/182SGG24 du 16 décembre 2024, l'institution dénommée « **Action pour le Financement, le Développement, l'Environnement et la Vie (FIDEVIE)** » est mise en liquidation conformément aux dispositions de l'article 67 de la loi n°2012-14 du 21 mars 2012 portant réglementation des systèmes financiers décentralisés en République du Bénin.

Dans le cadre des travaux de liquidation, le Liquidateur invite tous les créanciers (épargnants et autres) et débiteurs (bénéficiaires de crédit et autres) de l'institution à se rapprocher de son secrétariat situé à Gbégamey, maison YAMBODE, lot n°2119, parcelle F, Place Bulgarie (Cotonou) tous les jours ouvrables de 10H30 à 15H00 pour les formalités à remplir en vue de leur enregistrement. Ils doivent se munir de l'original des documents attestant de la preuve de leur déclaration ainsi que de leur pièce d'identité en cours de validité dans un délai de soixante (60) jours à compter de la publication du présent communiqué.

Par ailleurs, j'informe les bénéficiaires de crédit que cette première étape est celle de règlement à l'amiable. En cas de défaut de collaboration, nous procéderons au recouvrement forcé en utilisant tous les moyens de droit.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame Reine B. KINTONOUZA, Assistante du liquidateur au 01 95 15 57 52.

Fait à Cotonou, le 13 janvier 2025

